

Rentrée des classes 2020 : vers une extension du domaine périscolaire

Publié le 10 juillet 2020 par Jean Damien Lesay pour Localtis dans JEUNESSE, ÉDUCATION ET FORMATION

Le projet de circulaire de rentrée du ministère de l'Éducation nationale évoque pour septembre une reprise qui ressemblera fort à ce que les élèves ont connu dans les dernières semaines de l'année 2019/20. Avec notamment l'accent mis sur les activités périscolaires.



De quoi sera faite la rentrée scolaire 2020/21 ? Un projet de circulaire du ministre de l'Éducation nationale dévoilé par le Café pédagogique apporte des éléments de réponse. Le premier d'entre eux : "Tous les élèves sont accueillis sur le temps scolaire". Soit la situation qui a prévalu du 22 juin au 4 juillet.

Après un dernier trimestre 2019/20 amputé par la crise du Covid-19, l'organisation des établissements scolaires sera de nouveau marquée en septembre par le respect d'un protocole sanitaire. Au menu : "Gestes barrière, hygiène des mains, port du masque pour les adultes et les élèves de plus de 11 ans lorsque les règles de distanciation ne peuvent être respectées dans les espaces clos ainsi que dans les transports scolaires, nettoyage et aération des locaux." Le texte ajoute : "Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes un plan de continuité pédagogique sera mis en place pour assurer l'enseignement à distance." Puis il précise : "Un travail est réalisé avec les collectivités pour consolider et étendre les environnements numériques de travail."

Soutien scolaire et 2S2C

En matière périscolaire, la circulaire insiste sur deux points. En collège, les équipes éducatives peuvent offrir un parcours de soutien aux élèves qui éprouvent des difficultés à lire. Lequel peut prendre la forme d'une offre périscolaire éducative. Un choix "particulièrement pertinent dans le cadre d'une cité éducative", pointe la circulaire. La circulaire parle encore d'"accroître la place de l'éducation physique et sportive, des arts et de la culture". On sent poindre le retour du dispositif 2S2C même si ce nom n'est pas mentionné : "Le rassemblement en un même ministère des enjeux de l'éducation, de la jeunesse et des sports doit permettre dès l'année 2020/21 de développer des actions cohérentes fondamentales pour l'élève entre le temps scolaire et le temps périscolaire." (lire à ce sujet notre [autre article du jour](#).)

Taux d'encadrement supérieur

Plus globalement, la circulaire annonce les moyens dont disposera le ministère à la rentrée : 1.688 postes supplémentaires dans le premier degré. 8.000 nouveaux postes d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), 4.000 créations supplémentaires en plus des 4.000 créations prévues en loi de finances initiale. En conclusion : "Dans toutes les communes, grâce à des créations de postes à la rentrée 2020, le taux d'encadrement

sera supérieur à celui de la rentrée précédente dans le premier degré. Partout où cela est possible, la taille des classes de grande section de maternelle, de CP et de CE1 est limitée à 24 élèves dès la rentrée scolaire 2020. En zone rurale, aucune classe n'aura été fermée sans l'accord du maire. L'ensemble des classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire connaissent un maximum de 12 élèves par classe à la prochaine rentrée scolaire. Le dédoublement des classes de grande section, amorcé l'année scolaire dernière dans ces mêmes territoires, se poursuit progressivement pour être pleinement effectif à la rentrée scolaire 2021."

Abonnez-vous à Localtis !

Recevez le détail de notre édition quotidienne ou notre synthèse hebdomadaire sur l'actualité des politiques publiques. Merci de confirmer votre abonnement dans le mail que vous recevrez suite à votre inscription.

[Découvrir Localtis](#)

Quotidienne

Hebdomadaire

Votre adresse email

Votre secteur d'activité



Je ne suis pas un robot

reCAPTCHA
Confidentialité - Conditions

VALIDER

VOIR AUSSI